

Semer un couvert végétal temporaire à l'automne

Semer en fin d'été ou en automne un mélange d'espèces végétales qui sera détruit au printemps, en vigne ou en fruits à noyaux.

QUOI ?

Semer un mélange : permet de profiter de la synergie entre les espèces pour les différents objectifs, l'adaptation aux conditions pédologiques de la parcelle et aux conditions climatiques de l'année.

Pour choisir les espèces :

- Vérifier l'adaptation des espèces aux conditions pédo climatiques de la parcelle : risque de gel, sensibilité à la sécheresse (si la parcelle est très sensible, privilégier des espèces sensibles à la sécheresse pour diminuer la concurrence avec la culture).
- Vérifier l'adaptation aux conditions agronomiques et sanitaires de la parcelle. Par exemple, difficile d'implanter du trèfle si présence d'adventices et/ou sol grossier, éviter la phacélie en présence de risques liés aux nématodes.

Mélange de base : associer a minima 2 fabacées (légumineuses) avec 2 poacées (graminées)
Ajouter éventuellement une crucifère...

Le mélange sera affiné en fonction des objectifs et des conditions de sol, climatiques, agronomiques et sanitaires.

Exemple : mélange « GIEE » fourni par ADAEL
3 légumineuses (Féverole, vesce et pois fourrager)
3 graminées (orge, avoine, triticale)
Dose : 175 kg/ha pour semer 100% de la surface

OÙ ?

Pour débiter, tester sur des parcelles peu sensibles à la sécheresse, sans manque de vigueur. De façon générale, par précaution, éviter les plantiers.

Commencer un inter rang/2 (évolution possible ensuite vers tous les inter rangs).

QUAND ?

Les 2 principaux facteurs favorisant une forte biomasse au moment de la destruction du couvert sont :

- La quantité d'eau reçue par le couvert durant son cycle
- La durée de son cycle

Il faut donc semer le plus tôt, si possible avant vendanges (retours d'expériences locaux positifs).
En toute dernière limite : mi-octobre.

COMMENT ?

Si le sol est grossier (présence de mottes) et/ou avec des adventices : faire une préparation. Si une « semelle » de travail du sol est présente, la détruire avant le semis par un passage de dents.

Si la structure du sol est plutôt fine, sans semelle de travail du sol, avec peu d'adventices : un semis combiné en un seul passage est possible.
Exemple : disques ouvreurs, dépôt de graines, fermeture par des dents et roulage.



Important :

- La profondeur de semis dans le cas d'un mélange est un compromis entre les différentes profondeurs optimales : viser 2 à 3 cm (affiner selon les espèces semées).
- A défaut, privilégier la profondeur de semis adaptée aux petites graines.
- Rouler derrière les graines pour qu'elles soient en contact avec le sol

Semis en ligne ou à la volée ?

Le semis à la volée permettrait une meilleure occupation du sol. Toutefois, les résultats obtenus avec les semis en ligne sont satisfaisants (permet la fermeture de la raie de semis par des dents).

DOSE ?

L'objectif des couverts est d'obtenir une biomasse suffisante pour répondre aux enjeux (portance, érosion, vie du sol, matière organique, fertilisants, biodiversité...). Or les conditions de semis ne sont pas idéales. Il faut accroître les doses conseillées en grandes cultures.

Pour un mélange « fait maison », la dose par espèce :

Dose conseillée si espèce semée seule x proportion dans le mélange x 1,30

On peut affiner aussi avec le nombre de graines /m²

Dose à semer : surface de la parcelle x proportion de la surface semée x dose/ha

Exemple : pour une parcelle de 1 ha, avec un semis sur 1,80 m sur une largeur totale de l'inter rang de 2,40 m, la proportion semée = $1,80/2,40 = 75 \%$

Pour un semis 1 inter rang sur 2, la surface semée sera $10\,000\text{ m}^2 \times 75\% \times 0,5 = 3\,750\text{ m}^2 = 0,38\text{ ha}$

Pour une dose de 175 kg/ha, la quantité à semer sur la parcelle sera de : $175 \times 0,38 = 66,5\text{ kg}$



Ressources à votre disposition :

- Formations et accompagnement proposés par la CA84

- GIEE Exploitations 0 carbone

- GIEE Coteaux d'Avignon

- ADAEL Association pour le Développement de l'Agroécologie en Luberon adael.frederic@gmail.com

Pour plus d'informations, contacter Viviane Sibé : 06 29 83 06 16 –viviane.sibe@vaucluse.chambagri.fr